CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7838** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2024**

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/1988

Forme juridique : SARLU

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 87 B 19

Siret : 339 868 069 00081

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8300173

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4917571604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4917571604

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/07/2022

Raison sociale : ETS JEAN MICHEL CAMPO

65 RUE THOMAS EDISON
Z.A DE BEL AIR
12000 RODEZ

Téléphone : 05 65 67 45 18 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CAMPO JEAN MICHEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : www.j-michel-campo.fr/

E-mail : contact@j-michel-campo.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 084 392 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	03/07/2020
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	4	20/06/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.